BP FLEURISTE

Diplôme de niveau 4

Lieu de la formation

CFAie Val-de-Reuil

Admission

- Période de rentrée en septembre (à titre indicatif).
- Possibilité d'entrée en formation tout au long de l'année
- Une session d'examen par an - Passation des épreuves en juin

Accessibilité / Handicap

- Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap
- Des aménagements individuels sont étudiés en fonction des besoins et des situations
- 2 référentes Handicap

Les moyens humains

- Equipe de 80 formateurs
- 2 accompagnatrices socio-professionnelles
- 1 référent.e mobilité européenne

Les moyens matériels

- 14 000 m² de locaux dont un internat et un self
- 48 Salles de cours
- 23 Laboratoires techniques
- 1 Centre de ressources
- 1 Amphithéâtre

TYPE DE FORMATION

Modalités et durée de la formation

- Formation accessible par la voie de l'apprentissage et de la formation continue
- 2 ans en alternance (400 heures de formation par an)
- Rythme de la formation dans le cadre de l'alternance : 2 semaines en entreprise, 1 semaine au CFAie adaptable selon calendrier
- Aménagement possible du rythme et de la durée dans le cadre de l'individualisation des parcours
- Formation par apprentissage gratuite pour les apprentis
- Formation continue : nous consulter pour les possibilités de prise en charge

Niveau d'entrée et pré-requis

- Être âgé de 16 à 29 ans au moment de la signature du contrat d'apprentissage (15 ans sous certaines conditions)
- Être titulaire du CAP Fleuriste

LES PERSPECTIVES – LE PARCOURS

Poursuite de formation

- Brevet de Maîtrise (BM) ou Brevet Technique de Métiers (BTM) spécialité Fleuriste en 2 ans

Type d'emploi et débouchés

En tant que technicien(ne) qualifié(e) de l'art floral, compétent(e) dans la gestion de son activité, le/la titulaire du BP Fleuriste est à la fois un(e) artiste et un(e) commerçant(e). Il/elle est capable d'assurer l'ensemble des activités techniques et artistiques autour des produits de fleuristerie et peut animer et gérer un point de vente ou une entreprise :

- L'approvisionnement, gestion des stocks et suivi qualité des produits
- La conception et la réalisation des bouquets, compositions, vitrines pour la valorisation des produits
- Le conseil et la commercialisation des produits auprès de la clientèle, la fidélisation
- La gestion de l'entreprise (étude et suivi de la rentabilité, actions marketing, gestion commerciale, organisation et supervision d'équipe ...)

Dans les magasins ou boutiques de fleurs et plantes : chez un artisan fleuriste indépendant, dans une grande surface, en jardinerie.

Nos indicateurs

- Taux de réussite aux examens : 68,8%
- Taux net de rupture : 19%

Chiffres 2023

- Taux de poursuite d'études : 5%
- Insertion professionnelle : 68,4%
- Taux de satisfaction global CFAie : 91%

Enquête Seine 2022 cohorte à 7 mois

41, rue du Pas des Heures, 27100 Val-de-Reuil
Accueil : 02 32 09 33 77
Contact : cfaie@cfaie.fr

Service recrutement
02 32 09 52 73 | 02 32 09 50 23
recrutement.apprentissage@cfaie.fr

www.cfaie.fr

LA FORMATION

Objectifs

- Préparer aux épreuves professionnelles définies par le référentiel d'examen, en prenant en compte le profil de l'apprenant
- Accompagner les apprentis dans leur insertion professionnelle dans le diplôme préparé
- Accompagner chaque apprenant dans le développement de son identité sociale et citoyenne

Les qualités requises

- Faire preuve de dextérité
- Avoir une bonne connaissance des techniques florales
- Avoir le sens du contact humain et de la convivialité
- Avoir le sens de l'initiative et de l'organisation
- Avoir un esprit imaginatif et créatif
- Savoir organiser son travail au quotidien
- Avoir des compétences relatives à l'exploitation de l'entreprise fleuriste

Modalités de certification

- Contrôle ponctuel
- Dates d'examen fixées par l'Education Nationale, convocation et notes envoyées par le Rectorat
- Dispense possible en fonction des diplômes déjà acquis
- L'examen s'obtient après la validation de l'ensemble des blocs de compétences

Méthodes pédagogiques

- Méthodes pédagogiques variées, axées sur la mise en application de cas concrets avec des apports théoriques et pratiques
- Formation en présentiel / distanciel
- Accompagnement individualisé, adapté aux acquis de l'apprenant

Programme de la formation et compétences visées

Enseignement professionnel	Enseignement général
• Pratique professionnelle : - Réalisation d'arrangements dans tous les styles de l'art floral - Conception et réalisation d'un projet de création florale • Technologie et botanique • Reconnaissance des végétaux • Développement commercial • Gestion de l'entreprise et management • Arts appliqués à la profession et histoire de l'art	• Expression française et connaissance du monde • Anglais